



7-9 rue du Moulin 68100 Mulhouse Tél 03.89.66.33.13  
[www.semaphore.asso.fr](http://www.semaphore.asso.fr)  
[www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr](http://www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr)

## Professeur d'EPS en Alsace

[Vous aimez la perspective de :](#)

- avoir une bonne connaissance des disciplines sportives
  - enseigner les mouvements et éventuellement prendre part aux activités
  - gérer les « indisciplinés » et apaiser les conflits
  - conserver une condition physique et une hygiène de vie irréprochables tout au long de votre carrière
- Alors ce métier est peut être « fait pour vous »...*

*Sur un terrain, dans un gymnase ou sur une piste d'athlétisme, le professeur d'éducation physique et sportive (EPS) a pour mission d'initier les collégiens ou les lycéens à la théorie et à la pratique de plusieurs disciplines sportives.*

### **Nature du travail**

*Initier aux différents sports*

Football, volley, gymnastique, badminton, athlétisme, natation... des sports collectifs aux sports individuels, en passant par les activités de plein air, celui que l'on appelle encore « le prof de gym » maîtrise l'organisation matérielle, les règles et l'arbitrage d'un large éventail de disciplines auxquelles il doit initier ses élèves dans les collèges et les lycées.

*Transmettre des valeurs civiques*

Sportif, mais enseignant avant tout, son rôle ne se cantonne pas à choisir un sport et encadrer l'activité sifflet à la bouche. À lui de développer les capacités motrices de ses élèves, mais aussi leur sens de l'initiative, du respect des règles et leur esprit d'équipe.

*Prendre en charge les élèves*

En plus de ses heures de cours hebdomadaires, le professeur d'EPS consacre également des heures pour animer les activités sportives extrascolaires de son établissement. Enfin, comme ses autres collègues, il peut être professeur principal de l'une de ses classes. S'ajoutent alors à ses responsabilités d'autres missions : développer des contacts avec les familles (notamment en lien avec l'orientation des élèves), organiser le conseil de classe...

### **Compétences requises**

*Un sportif accompli*

Sans être nécessairement un sportif de compétition, le professeur d'EPS doit avoir une bonne connaissance des disciplines sportives, pour montrer les mouvements ou prendre part aux activités.

*La tête et les jambes*

Comme ses autres collègues, il a suivi une formation universitaire longue et difficile qui demande une culture pointue, notamment en sciences (biologie, biomécanique, sociologie, psychologie...).

### *Vigilant et dynamique*

Gérer les indisciplinés, apaiser les conflits, éviter les accidents corporels... le quotidien du professeur d'EPS n'est pas de tout repos. Garant de la sécurité de ses élèves, il doit également être titulaire du Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) et d'un brevet de secourisme.

### **Lieux d'exercice et statuts**

#### *En collège ou en lycée*

Relevant du ministère de l'Éducation nationale, le professeur certifié d'EPS assure 20 h de cours par semaine (17 heures pour un professeur agrégé), dans les collèges et dans les lycées. Il peut également exercer dans le supérieur, en unité de formation et recherche en sports des universités et dans les fédérations sportives.

#### *Suivre un programme établi*

Comme tout enseignant, le professeur d'EPS n'a pas fini sa journée quand la sonnerie retentit. S'il n'a pas de copies à corriger, il prépare minutieusement ses cours en suivant un programme national qui définit, pour chaque classe, les objectifs à atteindre et les compétences à faire acquérir. Il lui faut également tenir compte du niveau et des possibilités de progression de chacun en gardant sans cesse à l'esprit la sécurité des élèves.

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

## **FORMATIONS EN ALSACE**

---

Pour se présenter au concours externe du CAPEPS qui permet d'enseigner le sport en collège ou en lycée, il faudra désormais être titulaire du master.

Les professeurs agrégés sont appelés à enseigner en priorité dans les classes d'examen du lycée, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les sections de techniciens supérieurs (STS) et le premier cycle de l'université. Eux aussi doivent être titulaires d'un master pour se présenter au concours externe de l'agrégation.

### **♣ Licence STAPS mention Sciences du Sport**

- option EDM Education et Motricité

Tel est le début du parcours privilégié pour se préparer à devenir enseignant (CAPEPS ou agrégation).

### **♣ Master STAPS spécialité enseignement de l'éducation physique**

Une préparation aux 2 concours (CAPEPS ou agrégation) fait partie de la formation. Le choix du concours se fait lors de la deuxième année.

### **Faculté des sciences du sport**

14 rue Descartes - BP 80010 - 67000 Strasbourg Cedex - Tél. : 03 68 85 64 44

Email : [staps@unistra.fr](mailto:staps@unistra.fr) - Site : [www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm](http://www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm) -Nouveau site (avril 2011) : [www.f3s.unistra.fr](http://www.f3s.unistra.fr)

Parcours EDM

Corinne GUILLOUD – Email : [guilloud@unistra.fr](mailto:guilloud@unistra.fr) – Tél : 03.68.85.64.52 (Bureau 314)

D'autres filières existent en STAPS notamment **la filière ENT (Entraînement Sportif)** et peuvent dans l'absolu permettre de se présenter aux concours (sachant qu'il faut effectivement être titulaire d'un master validé pour se présenter). Mais elles exigent un gros travail personnel de l'étudiant.

Par contre la filière Management est déconseillée car dès la 3ème année il n'y a quasiment plus de pratique sportive.

### **♣ Licence STAPS mention Sciences du Sport**

- option ENT Entraînement Sportif

- option APA Activités Physiques Adaptées

### **♣ Master professionnel en Sciences du Sport**

- spécialité Entraînement préparation physique et management du sportif (V.ERNWEIN, responsable)

- spécialité Déficiences et activités physiques adaptées (A.C. LOMO MYAZHIOM, responsable)

## Faculté des sciences du sport

14 rue Descartes - BP 80010 - 67000 Strasbourg Cedex - Tél. : 03 68 85 64 44

Email : [staps@unistra.fr](mailto:staps@unistra.fr) - Site : [www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm](http://www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm) - Nouveau site (avril 2011) : [www.f3s.unistra.fr](http://www.f3s.unistra.fr)

### Parcours ENT

Blah KOUASSI – Email : [kouassi@unistra.fr](mailto:kouassi@unistra.fr) – Tél : 03.68.85.67.57 (Bureau 309)

### Parcours APA

Christine LOEHLE – Email : [christine.loehle@unistra.fr](mailto:christine.loehle@unistra.fr) - Tél : 03.68.85.64.51 (Bureau 313)

### Licence mention Sciences du Sport

Pascale JULLY-LOTZ – Email : [lotz@unistra.fr](mailto:lotz@unistra.fr) – Tél : 03.68.85.64.52 (Bureau 314)

## PREPARATION AUX CONCOURS

---

Selon les diplômes validés, les étudiants peuvent :

### Après la 1ère année de Master :

A partir du concours 2011, les enseignants du premier et du second degré seront recrutés au niveau master (bac + 5).

Les candidats aux concours devront donc, au moment de l'inscription, être titulaires d'un diplôme de master ou équivalent ou bien être inscrits en dernière année de master (M2).

Les candidats reçus au concours devront justifier de l'obtention du master pour être recrutés comme fonctionnaire stagiaire, faute de quoi ils seront placés en report de stage, mais garderont le bénéfice du concours pendant un an. S'ils justifient alors de l'obtention du diplôme, ils seront recrutés comme fonctionnaires stagiaires, sinon ils perdront le bénéfice du concours.

La formation aux métiers de l'enseignement et la préparation des concours se font maintenant dans le cadre **du master « Métiers de l'enseignement »**.

### **A. Préparer le Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive**

#### Préparation au CAPEPS

(Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) - IUFM d'Alsace

Contact : Eric FLAVIER – Email : [eric.flavier@unistra.fr](mailto:eric.flavier@unistra.fr) – Tél : 03 68 85 66 77 (bureau 320 bis)

#### • concours interne

Aucune préparation n'est organisée dans l'Académie de Strasbourg.

Pour en savoir plus contactez le rectorat.

#### • concours externe

La préparation est organisée par l'I.U.F.M.

L'inscription administrative s'effectue à l'I.U.F.M.

Responsable du recrutement IUFM et de la préparation : Eric FLAVIER (Maître de Conférences)

Tél : 03 68 85 66 77 – Email : [eric.flavier@unistra.fr](mailto:eric.flavier@unistra.fr)

### **B. Préparer l'Agrégation d'Education physique et sportive**

Contacts : Corinne GUILLOUD – Email : [guilloud@unistra.fr](mailto:guilloud@unistra.fr) – Tél : 03 68 85 64 52 (bureau 314)

Christelle MARSAULT - Email : [christelle.marsault@unistra.fr](mailto:christelle.marsault@unistra.fr) – Tél : 03 68 85 64 48 (bureau 311)

#### • Agrégation EPS concours externe

Responsable de la préparation : Corinne GUILLOUD

La préparation est organisée par l'Université de Strasbourg.

L'inscription administrative obligatoire s'effectue à la scolarité de l'université.

#### • Agrégation EPS concours interne

Responsable de la préparation et des relations avec le Rectorat : Christelle MARSAULT (maître de conférences).

La préparation est organisée par l'Université de Strasbourg, l'inscription administrative s'effectue auprès de la D.I.F.P.E au rectorat.

## ADRESSES UTILES

---

<http://www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm> Site de l'université de Strasbourg

<http://www.ac-strasbourg.fr/> Site du rectorat de Strasbourg

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

Site qui regroupe toutes les informations sur les concours de recrutement de professeurs des écoles (C.R.P.E.) permettant de travailler avec des enfants de 2 à 11 ans, de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire.

<http://www-umb.u-strasbg.fr/staps.htm>

Système d'information et d'aide aux concours du second degré (SIAC2) regroupe toutes les informations sur les concours permettant d'enseigner en collège, en lycée, en lycée professionnel ou d'assurer des fonctions d'orientation ou d'éducation (Agrégation, CAPES, CAPEPS, CAPET, C.A.P.L.P., COP et C.P.E.).

*Liste non exhaustive...*



facebook.com/semaphore.asso

twitter.com/sema\_asso